



Association romande et francophone
de Berne et environs
3000 Berne

Procès-verbal de la 145e assemblée générale du 17 juin 2024 à 18h00

Restaurant Beaulieu, Erlachstrasse 3, 3012 Berne

Présidence : Jean-Philippe Amstein

Personnes présentes : 27 dont 9 membres collectifs et associés.

Excusés : 10 dont 3 membres collectifs

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2023
3. Rapport du président
4. Informations diverses
5. Comptes 2023
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Décharge au comité
8. Budget 2024, montant des cotisations 2025
9. Elections statutaires pour la période 2024 - 2026
10. Divers

Mots de bienvenue du président

Au nom du comité de l'ARB, le président ouvre la 145^e assemblée générale ordinaire et souhaite la plus cordiale bienvenue aux participants et particulièrement aux représentantes et représentants des membres collectifs. Il demande aux membres qui souhaitent partager le repas qui suivra l'AG de bien vouloir choisir leur menu de suite.

Points formels :

- a) La convocation formelle avec ordre du jour a paru dans les numéros 3 du 17 avril et 4 du 15 mai 2024 du *Courrier de Berne* et figure depuis plusieurs mois sur le site Internet de l'ARB. En outre, l'assemblée a lieu dans les six mois après la clôture de l'exercice. Cette assemblée générale est donc convoquée conformément aux articles 10 et 12, al. 1 des statuts de l'ARB du 1^{er} juin 2016.
- b) Le président cite les 5 noms des membres décédés depuis la dernière assemblée générale et portés à sa connaissance. Une minute de silence est observée en leur honneur.
- c) Il s'agit d'informer les membres présents par qui les membres collectifs sont représentés et quel est le nombre de voix auxquels ils ont droit en fonction du nombre d'adhérents à leur association :

Nom	Représentant(e) :	Nb. voix
A3-EPFL BE-FR-JU-NE	M. Kallmann	10
Alliance française de Berne	M. Steck	10
Association des amis des orgues de l'église de la Ste-Trinité	pas représentée	3
Chœur de l'église française	pas représenté	3
Club de randonnée et de ski de fond	Mme Perrochet	3
Eglise française réformée	M. Steck	10
Groupe libéral-radical de Berne	Mme Bourdin Karlen	3
Photo-club francophone	pas représenté	1
Société des Neuchâtelois à Berne	Mme Mühlemann	4
Société fribourgeoise de Berne	M. Schwob	5
Sous la loupe	Mme Greber et Mme Montavon	10
Université des aînés de langue française de Berne	M. Lauper	10

d) Le président rappelle que plusieurs listes de présence sont en circulation. Chacun/e est prié/e de s'y inscrire.

e) Michèle Crogiez accepte d'être scrutateur. UNAB

1. Approbation de l'ordre du jour

Le comité n'a reçu aucune proposition de modification de l'ordre du jour au sens de l'article 12, al. 4 des statuts. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 juin 2023

Ce PV est publié sur le site Internet de l'ARB depuis la fin août 2023. Avant l'assemblée générale, personne n'a demandé à le consulter.

Personne ne souhaitant la lecture du contenu et en absence de toute proposition ou modification, le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2023 est approuvé tacitement.

3. Rapport du président

Le comité a pris connaissance de ce rapport et a donné son feu vert pour que le président en fasse la lecture. Il sera publié dans les meilleurs délais sur notre site Internet en annexe au procès-verbal de la présente assemblée.

Lecture du rapport (voir annexe)

Le rapport est approuvé sans opposition.

4. Informations diverses

4.1 Recherche de nouveaux mécènes

Par de nombreuses demandes de soutien effectuées en 2020 puis 2022, pour réduire le déficit du *Courrier de Berne*, l'ARB a obtenu une subvention du Canton de Berne de CHF 10'000 par année et le versement d'un montant unique de CHF 8'000 de la fondation Aventinus. Encore un très vif remerciement à ces deux institutions pour leur contribution. En revanche, ni la Migros, ni la Bourgeoisie de Berne par exemple n'avaient répondu positivement. Le comité de l'ARB a donc décidé de retenter sa chance, mais en misant sur le long terme. C'est pourquoi, un groupe de travail formé de Nicole Seydoux, Susana Fankhauser et Jean-Philippe Amstein avait pour objectif d'obtenir des appuis divers pour un montant global de CHF 70'000.- sur dix ans, ce qui aurait permis d'au moins couvrir le déficit annuel du CdB durant cette période.

Ce groupe de travail a donc approché le Fond culturel de la ville de Berne, la fondation philanthropique Sandoz, la fondation Pro Patria, la Banque cantonale bernoise et la fondation Ursula Wirz. Toutes ces institutions ont répondu par la négative. Il faut se rendre peut-être à l'évidence que le *Courrier de Berne* n'intéresse plus grand monde, à part ses fidèles lecteurs qui eux ont accepté une augmentation du prix de l'abonnement de CHF 10.-. Le Comité les en remercie encore vivement.

4.2 Réduction du prix de l'abonnement pour tout nouvel abonné

Pour essayer de trouver de nouveaux abonnés au CdB, le Comité a lancé une petite campagne d'annonces : « Gagner 10 francs sur votre prochaine facture en abonnant l'un de vos amis au *Courrier de Berne* ». Cette annonce a paru dans les numéros du 2^e semestre 2023. Jusqu'à maintenant, 2 personnes ont bénéficié de cet avantage.

4.3 Tribune rédactionnelle dans le CdB

Le Comité remercie vivement les écoles, associations et institutions qui participent régulièrement à la tribune rédactionnelle du *Courrier de Berne*. Le comité trouve ces contributions très intéressantes et instructives. Il invite donc toutes les associations ou institutions de la place à continuer d'aider à diversifier le contenu du CdB et encourage vivement celles qui n'ont pas encore franchi le pas de le faire au plus vite. Le comité est convaincu que toutes ont quelque chose d'intéressant à partager avec notre lectorat.

4.4 Stamms de l'ARB

Dans le dernier numéro du CdB le comité a lancé ce qu'il a appelé « les rendez-vous de l'ARB ». L'idée est que ses membres puissent se réunir chaque premier vendredi du mois autour d'un café pour « batoiller ». Ce premier stamm a eu lieu le 7 juin dernier, les suivants se tiendront régulièrement au début de chaque mois. Le comité vous invite très cordialement à y prendre part.

Le président demande à l'assemblée s'il y a des questions ou remarques sur ce qui précède.

Mr. Rolland Kallman propose de reprendre l'idée de fonder le « Club des 100 ». Chaque membre de ce club verserait CHF 100.- par année en sus du prix de l'abonnement.

5. Comptes 2023

Le comité a ratifié les comptes 2023 lors de sa séance du 13 février dernier et par là-même décidé de les soumettre à votre approbation.

La parole est donnée au trésorier qui présente et commente ces comptes. Il répond également aux très rares questions de membres de l'assemblée.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes 2023 sont Laurent Jemelin et Jean-Claude Bohren. Pour des raisons de santé, Laurent Jemelin n'a pas pu répondre à la convocation du trésorier et c'est Eric Lauper qui l'a remplacé. Le rapport est lu par ce dernier.

Les comptes 2023 et le rapport des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité avec remerciements à notre trésorier Jean-François Perrochet.

7. Décharge au comité

L'article 14, lettre d), des statuts de l'ARB du 1^{er} juin 2016 attribue à l'assemblée générale la décision de donner décharge (ou non) au comité pour sa gestion des affaires de l'association durant l'exercice écoulé.

L'assemblée générale décharge le comité à l'unanimité.

8. Budget 2024, montant des cotisations 2025

a) Budget 2024

Le comité a ratifié le budget 2024 lors de sa séance du 13 février dernier et par là-même décidé de le soumettre à l'approbation de l'AG. La parole est donnée au trésorier pour la présentation du budget 2024.

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité sans opposition ni abstention avec remerciements au trésorier.

b) Cotisations 2025

Le comité propose de maintenir la cotisation à l'ARB à CHF 20.- par personne, ou à CHF 35.- pour les couples, sans tenir compte de l'abonnement au *Courrier de Berne*.

Le montant des cotisations 2025 est approuvé à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

9. Elections statutaires pour la période 2024 – 2026

a) du président ou de la présidente

Jean-Philippe Amstein est d'accord de se représenter pour une période de 2 ans.

L'assemblée élit par acclamations le président actuel de l'ARB pour une période supplémentaire de deux ans.

b) des autres membres du comité

Tous les autres membres du comité ont accepté de se représenter.

Il s'agit de Mmes Michèle Crogiez, Susana Fankhauser, Elisabeth Kleiner, Nicole Seydoux et de MM. Joseph Crettenand, Claude Haenggli, Jean-François Perrochet et Christian Wüthrich.

Conformément à l'article 15, alinéa 2 des statuts, qui demande une certaine parité entre les membres appartenant simultanément au comité d'un des membres collectifs et les membres individuels, le comité de l'ARB serait composé de 5 membres représentant des membres collectifs et de 4 membres individuels.

Toutes les personnes citées ci-dessus sont réélues par acclamations pour une période de deux ans. Le président les en remercie et se réjouit de poursuivre la bonne collaboration qui règne au sein du comité.

c) des vérificateurs et vérificatrices des comptes

Le comité propose de réélire en bloc MM. Jean-Claude Bohren et Laurent Jemelin comme vérificateurs pour au moins ces deux prochaines années ainsi que MM. Patrick Vogel et Eric Lauper comme suppléants.

Ces 4 personnes sont élues par acclamations.

10. Divers

- Le rédacteur concerné présente quelques livres ayant fait ou qui feront l'objet d'un compte-rendu dans le CdB.
- Le président remercie tous les membres présents pour leur participation à cette assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le président met formellement fin à l'assemblée générale de l'ARB 2024 à 18h50.

Annexe : Rapport du président